



MAIRIE DE
SAINT-CAPRAIS
03190 – ALLIER



Saint-Caprais, le 23 septembre 2022

04 70 06 82 75
www.saintcaprais03.fr
mairie-st-caprais@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL N°4 / 2022

**Le Conseil Municipal s'est tenu le
Vendredi 16 septembre 2022 à 18h00
Salle du Conseil**

L'ordre du jour était le suivant :

Mandat de vote.

Etaient présents : Denis CHAMBON, Marie-Line CLAME, Fabien GRANIER, Colette LECOQ, Bernard MOLLO.

Était excusé sans avoir donné de pouvoir Bernard de NICOLAY

Denis CHAMBON a été élu secrétaire de séance.

Adoption du PV de la séance précédente.

Adopté sans observation à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire conformément aux délégations de compétences.

- Suivi du dossier de la vente du chemin de la Brande.
- Acceptation d'un don d'un lave-vaisselle neuf par un administré pour la salle des fêtes.
- Prise d'un arrêté modifiant l'éclairage public : extinction entre 21h et 7h, et un lampadaire sur deux sera éteint.
- Le logement communal au-dessus de la mairie a été reloué.

Délibérations :

D 2022-04-01 Vente d'herbe 2022-2023

Adopté à l'unanimité, mise en place d'un nouveau contrat concernant le pré communal derrière la salle des fêtes au profit de Monsieur Olivier Boutonnet.

D 2022-04-02 Adoption du blason communal

Adopté à l'unanimité, le blason communal a été conçu gracieusement par un passionné bourbonnais.

D 2022-04-03 Passage à la nouvelle nomenclature comptable M57

Adopté à l'unanimité passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

D 2022-04-04 Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Égalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité, et désignation de Monsieur Bernard MOLLO et Madame Marie-Line CLAME comme élus ruraux relais de l'égalité, pour les cas de violences familiales.

Questions Diverses et portés à connaissance.

- Point sur la trésorerie de la commune.
- A compter de septembre 2022 la commune sera rattaché à la Trésorerie de Montluçon suite à la fermeture de celle de Cérilly.
- Le cimetière sera fermé au public durant les travaux de relevage des concessions en état d'abandon, cette fermeture fera l'objet d'un arrêté municipal précisant les dates à ce jour inconnues.
- Madame LECOQ à présenté au conseil le rapport d'activité du SEA (ex SIVOM).
- Monsieur le Maire à présenté au conseil le compte rendu du conseil communautaire du 15 septembre 2022.
- Communication des nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public : les vendredis de 9h à 17h.
- Point sur les travaux devant intervenir sur la commune.
- Information sur l'installation du défibrillateur sur le mur extérieur de la salle des fêtes.

Vous retrouverez sur le site internet de la mairie le contenu intégral des délibérations adoptés par le conseil municipal.

Le secrétaire de séance,
Denis CHAMBON



Le Maire,
Bernard MOLLO

